



## CR REUNION DE QUARTIER LE CHARDONNET DU 9 JUIN 2018

6 personnes présentes : Mme Abdallah, Mme Castello, Mme Cuvier, M. et Mme Petit, M. Vannier

3 élus présents : Mme Lespert-Charbier, Mme Renault, Monsieur Audonneau

Excusée : Mme Giobellina,

Suite aux dernières réunions de quartier, un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponses sont donc apportés. D'autres points sont abordés.

- Vitesse dans le virage de la rue de Bellevue et la rue Saint-Jean : très dangereux pour les enfants et les piétons. Une limitation à 30 km/h, comme dans le bourg, est demandée. Avec la mise en sens unique de la rue Neuve, le nombre de passages de véhicules a augmenté.

**Réponse de la Mairie : une limitation à 30 km/h sera mise en place en haut de la Rue St Jean cet été ainsi qu'un plateau ralentisseur au panneau d'entrée en agglomération avant la fourche et un Cédez le passage à la sortie de la rue du rond de longe.**

- Parking rue Jardin du Bois :

**Réponse de la Mairie : le réaménagement sera prévu à la fin des travaux et est prévu au budget 2018. Il s'agira d'un parking public, de 7 à 10 places. Il n'y aura pas de places réservées aux habitations. La loi prévoit déjà des places de parking pour chaque nouvelle habitation. A noter : Ce dossier a pris un peu de retard à cause d'un désaccord sur les surfaces.**

- Abribus rue de Bellevue : l'abribus n'a pas été repeint cet été et quid de son retrait.

**Réponse de la Mairie : pour rappel, l'arrêt de bus a été déplacé sur demande des habitants il y a plusieurs années. La commission Travaux n'est pas favorable à son retrait car cela est coûteux. Par ailleurs, il pourrait s'avérer utile dans le futur. Proposition : décorer cet abribus (peinture) et y installer une boîte à livres ?**

- Statut de St Jean placée sur une façade de maison rue St Jean.

**Réponse de la Mairie : Cette statue n'apparaît pas dans les fiches Patrimoine de la Mairie. Une demande dans ce sens a été faite. Pierre Audonneau en a parlé à l'architecte du PNR (qui vient de partir en retraite, il faut donc attendre la réponse de la nouvelle architecte). A suivre.**

- Les bus continuent de se croiser et même de stationner, engendrant des dégradations de la chaussée. Un décalage des horaires pourrait être envisagé dans le cadre des réflexions sur les rythmes scolaires.

**Réponse de la mairie : Des démarches auprès de la Savac ont déjà été menées, sans succès. Cette demande a été néanmoins transmise au référent transport de la commune pour avis de la commission Transport de la CCPL qui s'est emparée du sujet. La proposition, ici, serait de décaler les horaires de ces 2 bus pour éviter qu'ils se croisent à ce carrefour. Il s'agit des lignes 39.29.4 et 39.30.B. Le point a été remonté au dernier conseil communautaire le lendemain (31 mai) et doit être soumis au STIF et à la SAVAC pour validation. La ligne liée au transport**

*scolaire pour les écoles va changer d'horaire en septembre, il ne devrait donc plus y avoir de croisement avec les bus du collège et du lycée.*

- Le bâtiment de l'ancien café se dégrade ; y at-il quelque chose de prévu à cet endroit ? Réhabilitation ? Ce bâtiment a récemment été racheté et des camionnettes y stationnent : quels type des travaux sont en cours ? Il faudra être vigilant vis-à-vis des places de stationnement.

***Réponse de la mairie : Le Service urbanisme a été questionné, il n'y a pas de permis ou de déclaration préalable (ce qui est normal s'il ne s'agit que d'aménagements intérieurs).***

- Carrefour route de Dourdan/Chardonnet : panneau effacé et donc gênant.

***Réponse de la mairie : le revêtement et la signalisation seront refaits avant l'Automne. Les carrefours ont déjà été repris en enrobé à chaud. La vitesse sera par ailleurs limitée à 70 km/h. La pose du radar pédagogique peut être également envisagée.***

- Devenir du mur de briques.

***Réponse de la mairie : à ce jour, la mairie ne sait toujours pas qui est propriétaire de cette parcelle. A suivre.***

- Le nettoyage/désherbage des rues n'est pas satisfaisant et le désherbeur thermique est inefficace ; même si la commune s'est engagée dans le zéro phyto, il faut trouver une solution (achat d'outils etc...).

***Réponse de la mairie : la balayeuse, avec brosse métal permettant le désherbage mécanique des trottoirs, a été achetée et sera mise en service en septembre. Ce service sera directement géré par les services techniques, et sera donc plus réactif en fonction des besoins. Le passage se fera en journée (période où il y a moins de stationnement).***

- Rue de la Ferme : problème de stationnement. Les éboueurs ne peuvent pas passer donc les ordures ne sont pas ramassées. Une ligne jaune a bien été peinte mais cela ne sert à rien.

***Réponse de la mairie : la peinture et les panneaux sont posés. A cette heure, plus de problème à cet endroit.***

- Eclairage public. Un lampadaire est hors service à l'angle de la rue de St Jean et de la rue des Mares (le bloc est à changer totalement). Un lampadaire clignote Impasse du Frêne. Il manque un lampadaire rue de la ferme (au milieu, en face de chez M. Lestien).

***Réponse de la mairie : les travaux ont été faits.***

- Trottoir abîmé Rue du Jardin du Bois :

***Réponse de la mairie : des travaux de création de parking sont prévus au pied du château d'eau. Proposé au budget 2018 (zone château d'eau).***

- Travaux du fossé le long de la sente : demande d'informations.

***Réponse de la mairie : les travaux reprendront en juillet ou août. Le projet n'est pas abandonné mais on attend la création du fossé pour avancer. Suite aux gros orages de ces derniers jours, un nettoyage de la zone sera demandé (présence de graviers près du gymnase).***

- Passage piétons inutile au niveau du Parc car il aboutit sur le grillage.

***Réponse de la mairie : L'effacement de ce passage piétons n'est pas prévu cette année.***

- Thuyas gênants à côté du château d'eau :

***Réponse de la mairie : Faire intervenir les services techniques en bas du château d'eau, au début de la rue à gauche.***

**Nouvelles problématiques :**

- Rue St Jean, face à l'abri bus et ancienne propriété Leprince n°1 à 5 rue de la ferme : les poubelles ne sont pas rentrées.

***Réponse de la Mairie : faire un courrier aux habitants car ils disposent d'un local OM.***

- Descente du Chardonnet : le « STOP » devrait être pour le lotissement.

***Réponse de la Mairie : une demande avait été faite, à l'époque, au Conseil départemental, de déplacer ce panneau qui avait refusé. La commission Travaux va être saisie de ce sujet.***

**Divers :**

Fête de la Saint Jean le 16 juin